

Bâtir un Canada prospère grâce aux personnes, aux idées et aux collectivités



Universités
Canada.

Mémoire d'Universités Canada présenté au Comité
permanent des finances de la Chambre des communes

CAIRNS COMPLEX





Universités Canada exhorte le gouvernement fédéral à :

Recommandation 1 :

Attirer, former et retenir les talents

- Attirer, former et retenir les talents en recherche hautement qualifiés en réinvestissant dans l'écosystème de recherche du Canada :
 - Accroître le financement de base des organismes subventionnaires de la recherche de 10 % par année pour les cinq prochaines années;
 - Doubler le nombre de bourses d'études supérieures du Canada, accroître leur valeur de 50 % dans toutes les catégories et l'ajuster régulièrement pour tenir compte de l'inflation;
 - Financer 750 nouvelles chaires de recherche du Canada de niveau 2 et les coûts de recherche associés.
 - Fund 750 new Tier 2 Canada Research Chairs and associated research costs.
- Permettre à la jeunesse canadienne, particulièrement les étudiantes et étudiants de groupes sous-représentés, d'acquérir des compétences mondiales en faisant du programme Expérience compétences mondiales un programme permanent doté d'une enveloppe annuelle de 40 millions de dollars;
- Accroître le niveau de scolarité des personnes autochtones en renouvelant et en élargissant le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire;
- Faciliter l'intégration des diplômées et diplômés universitaires au marché du travail en continuant de financer des possibilités d'apprentissage intégré au travail par le biais du Programme de stages pratiques pour étudiantes et étudiants.

Recommandation 2 :

Renforcer l'excellence en recherche et la compétitivité du pays

- Faire progresser la recherche et le développement au Canada en multipliant les possibilités de collaboration internationale par l'entremise du fonds Nouvelles frontières en recherche;
- Veiller à la sécurité des partenariats internationaux et à la réduction des délais administratifs qui causent des occasions perdues en doublant le nombre de conseillères et conseillers régionaux à temps plein qui travaillent au Centre de la sécurité de la recherche;
- Aider les universités à se protéger contre les cybermenaces en leur offrant du soutien direct;
- Appuyer la mobilisation des connaissances et la commercialisation en renforçant les liens entre le milieu de la recherche, le secteur privé et la société civile.

Recommandation 3 :

Bâtir des collectivités saines, vertes et accessibles

- Travailler à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada en adoptant une vision renouvelée des programmes fédéraux d'infrastructure qui tient compte des universités;
- Élaborer des options de financement à faible coût pour des projets de logement étudiant et permettre aux établissements d'obtenir du financement à titre de demandeurs principaux par l'entremise de programmes comme celui du Fonds pour accélérer la construction de logements;
- Améliorer les modèles de soins par paliers axés sur la santé mentale et le bien-être des étudiantes et étudiants et en accroître l'accès.



Introduction

L'avenir du Canada repose sur les personnes, les idées et les collectivités. Au moment où la société connaît des changements technologiques, sociaux, économiques et politiques transformateurs, la population canadienne se mobilise pour trouver des solutions aux problèmes d'un monde de plus en plus complexe et concurrentiel.

Les universités canadiennes sont à la tête de ces efforts. Elles forment non seulement plus de 1,4 million d'étudiantes et d'étudiants qui constitueront une main-d'œuvre hautement qualifiée, diversifiée et adaptable, mais sont aussi des piliers des collectivités et des moteurs de prospérité en embauchant près de 410 000 personnes et en dirigeant des travaux de recherche et développement qui stimulent l'innovation et la croissance économique partout au pays.

À l'heure où le Canada amorce la transition vers une économie carboneutre, les économistes estiment que 400 000 nouveaux emplois pourraient être créés dans des domaines nécessitant des compétences spécialisées. Dès 2025, le pays pourrait devoir employer plus de 27 000 personnes dans le secteur de l'environnement, particulièrement dans des postes liés à la haute gestion, au génie, et aux sciences physiques. Les universités jouent un rôle clé pour former ces talents.

1) Attirer, former et retenir les talents

Favoriser la prospérité future du Canada

Dans un monde de plus en plus concurrentiel, le Canada doit se créer un bassin de talents possédant les connaissances et les compétences spécialisées requises pour réussir. Pour ce faire, il doit tout d'abord investir pour former une population hautement instruite et prête à l'emploi à intégrer le marché du travail.

Les universités saluent le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre d'une stratégie industrielle visant à tirer avantage des nouvelles chaînes d'approvisionnement carboneutres.

Dans le cadre de cet important travail, il a su réaliser des investissements permettant d'accroître l'intégration des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire à la population active ainsi que leur potentiel de revenu. Les initiatives d'apprentissage intégré au travail, comme le Programme de stages pratiques pour étudiantes et étudiants, offrent d'importantes occasions d'acquérir de l'expérience de travail dans le secteur privé et de créer des réseaux.

Toutefois, le Canada n'a pas encore réalisé les investissements adéquats pour former et retenir le personnel hautement qualifié essentiel à l'atteinte de ses objectifs industriels, comme l'ont révélé les travaux du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche mis sur pied par le gouvernement fédéral. Bien que le Canada se classe à un rang élevé parmi les pays comparables pour ce qui est du taux d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires, seuls 10 % des Canadiennes et Canadiens possèdent une maîtrise ou un doctorat, un pourcentage qui se situe sous la moyenne de 15 % des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Un soutien financier accru pour les études aux cycles supérieurs est essentiel pour former le bassin de talents dont le Canada a besoin pour atteindre ses objectifs industriels.

Pour attirer les talents nécessaires à un avenir prospère, le Canada doit continuer à améliorer les délais de traitement des permis d'études.



Former les talents en recherche au profit de l'industrie canadienne

Une grande capacité de recherche est essentielle pour permettre au Canada de former la prochaine génération de personnes hautement qualifiées et de devenir un chef de file dans des secteurs émergents. Toutefois, le soutien qu'il accorde à la recherche est insuffisant.

Le financement de base des organismes subventionnaires et des programmes fédéraux de soutien à la recherche n'a pas connu d'augmentation lors des deux derniers cycles budgétaires, et l'inflation ne fait que réduire la valeur des subventions de recherche et du financement pour l'infrastructure de recherche. En outre, la valeur des bourses d'études supérieures du Canada est demeurée inchangée depuis leur création en 2003. Une hausse importante des subventions de recherche et des programmes de soutien à la recherche offerts par le biais des organismes subventionnaires est essentielle pour former le personnel hautement qualifié de demain.

Les titulaires de chaires de recherche du Canada sont des chefs de file dans leurs domaines et les chercheuses et chercheurs en début de carrière qui travaillent dans leurs laboratoires et collaborent à leurs projets constituent les talents de demain du milieu scientifique et de l'industrie au Canada. Le Programme des chaires de recherche du Canada joue également un rôle essentiel pour attirer les meilleurs talents en recherche et contribue à l'avancement des connaissances, à l'innovation et à la croissance économique du pays. Le gouvernement fédéral doit respecter son engagement à investir dans les talents en recherche en élargissant le Programme des chaires de recherche du Canada.

Renforcer les compétences mondiales

Les expériences d'apprentissage à l'étranger préparent les jeunes pour le marché du travail et renforcent les réseaux internationaux du Canada. Le programme Expérience compétences mondiales, qui fait partie intégrante de la Stratégie en matière d'éducation internationale du gouvernement du Canada, permet à des milliers d'étudiantes et d'étudiants de niveau postsecondaire d'acquérir une expérience d'apprentissage ou de travail à l'étranger. Il vise particulièrement à favoriser la participation d'étudiantes et d'étudiants à faible revenu, handicapés ou autochtones.

Depuis son lancement à titre de programme pilote national de mobilité étudiante vers l'étranger en 2019, il a produit d'excellents résultats. Le programme a offert des opportunités à plus de 5 000 étudiantes et étudiants d'une centaine d'établissements postsecondaires y prennent part. Soixante-quinze pour cent des personnes y ayant déjà participé font partie de groupes sous-représentés. Afin de miser sur le succès du programme Expérience compétences mondiales et d'accroître le nombre de personnes qui y participent, Universités Canada recommande au gouvernement fédéral d'en faire un programme permanent doté d'une enveloppe annuelle de 40 millions de dollars.



Accroître le soutien fédéral à l'éducation postsecondaire dirigée par les membres des Premières Nations

Le Canada a le devoir d'affirmer et de défendre les droits inhérents des personnes autochtones à l'éducation et les droits issus des traités. Investir dans l'éducation postsecondaire des membres des Premières Nations et des communautés métisses et inuites est indispensable à la réconciliation, et la clé d'une main-d'œuvre inclusive, dynamique et concurrentielle. Selon la Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada publiée en 2022, l'égalité des chances sur le plan de l'enseignement supérieur se traduirait par un revenu supplémentaire de 8,5 milliards de dollars par année pour les communautés autochtones.

Le budget de 2019 prévoyait un investissement de 327,5 millions de dollars sur cinq ans dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP). Cinq ans plus tard, le nombre de personnes autochtones faisant des études postsecondaires et le coût de la vie ont augmenté, mais le financement n'a pas évolué au même rythme. Alors que le gouvernement continue de collaborer avec les peuples des Premières Nations à mettre en place des stratégies à long terme au profit de l'éducation postsecondaire dirigée par les membres des Premières Nations, Universités Canada appuie la demande urgente de l'Assemblée des Premières Nations visant des investissements renouvelés et accrus dans le PAENP.

2) Renforcer l'excellence et la compétitivité du pays en matière de recherche

Protéger et promouvoir la collaboration en matière de recherche

Les universités participent activement aux efforts visant à protéger l'écosystème de recherche du Canada d'éventuelles menaces émanant de sources malveillantes tout en appuyant la recherche internationale ouverte et collaborative, et ce, au profit de toute la population canadienne. Afin de pouvoir mettre en œuvre des politiques évolutives en matière de sécurité et de faire en sorte qu'une charge administrative indue n'entrave pas les travaux de recherche, les universités ont besoin des ressources additionnelles. Ainsi, Universités Canada presse le gouvernement d'accroître les ressources accordées au nouveau Centre de la sécurité de la recherche afin qu'il puisse aider les établissements à améliorer leurs processus et procédures en matière de sécurité de la recherche.

Le Canada doit également prendre des mesures pour continuer à favoriser l'avancement des connaissances dans les domaines de recherche où les activités sont assujetties à des restrictions. L'association exhorte le gouvernement à multiplier les possibilités de collaboration sécuritaires, notamment par l'entremise du volet International du fonds Nouvelles frontières en recherche.

Afin de protéger encore davantage l'écosystème de recherche canadien, il est en outre essentiel de consentir des investissements directs pour améliorer la capacité des établissements postsecondaires à se défendre contre les cybermenaces. En collaboration avec le secteur postsecondaire et les parties prenantes en matière de cybersécurité, le gouvernement devrait aussi améliorer la coordination des services de cybersécurité dans l'ensemble du pays.



Mettre en application les résultats de la recherche

La recherche universitaire génère des connaissances qui transforment entre autres les politiques publiques, les services sociaux, les processus d'affaires et les pratiques de soins de santé. Investir dans la mobilisation des connaissances sous toutes ses formes, y compris la commercialisation, est essentiel pour soutenir la compétitivité et les collectivités du pays.

Les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs et au postdoctorat ainsi que les membres du corps professoral ont besoin de ressources additionnelles pour pouvoir intégrer l'innovation et l'entrepreneuriat à leurs activités d'apprentissage et d'enseignement. Des programmes comme la plateforme du laboratoire au marché du gouvernement du Canada, et les subventions pour De l'idée à l'innovation du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, constituent un bon point de départ. Le gouvernement peut faire fond sur ces programmes pour créer de nouvelles sources de financement qui permettront de mobiliser les connaissances issues de la recherche universitaire au profit de toute la population canadienne.

3) Bâtir des collectivités saines, vertes et accessibles

Investir dans la carboneutralité, une vision commune qui en vaut le coût

Les universités sont essentielles à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada. Partout au pays, elles réduisent leurs émissions de carbone, effectuent d'importants travaux de recherche sur le climat, permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des compétences vertes et établissent des partenariats avec leurs collectivités pour résoudre les problèmes causés par les changements climatiques.

Les universités canadiennes souscrivent à l'objectif du gouvernement fédéral d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et travaillent activement à la modernisation et à l'écologisation de leurs infrastructures afin de réduire leurs émissions. Toutefois, elles sont rarement admissibles aux fonds fédéraux destinés à l'infrastructure. Alors que le gouvernement fédéral examine les besoins en matière d'infrastructure qui persistent depuis la mise en œuvre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, il doit faire en sorte que les établissements d'enseignement post-secondaires puissent obtenir du financement à titre de demandeurs principaux dans le cadre des nouveaux programmes fédéraux d'infrastructure.

Collaborer pour atténuer la crise du logement au pays

Tout comme une grande partie de la population canadienne, les étudiantes et étudiants universitaires ressentent les effets de la crise du logement. Les universités s'efforcent de les aider à accéder à des logements locatifs sécuritaires et abordables ainsi que d'alléger la pression qui s'exerce sur les marchés immobiliers.

Les universités canadiennes de partout au pays offrent plus de 130 000 lits aux étudiantes et étudiants et nombre d'entre elles planifient et construisent actuellement de nouvelles résidences. En outre, elles sont particulièrement bien placées pour entreprendre rapidement de nouveaux projets de logement et peuvent établir des partenariats viables avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que les fournisseurs de logement des secteurs privé et à but non lucratif pour aider à augmenter l'offre de logement et à pallier les problèmes d'abordabilité.



Toutefois, les mécanismes mis en place dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement et les programmes offerts par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement doivent mieux exploiter les forces des universités. Élaborer des options de financement à faible coût pour les établissements d'enseignement postsecondaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement leur permettrait de construire rapidement des logements locatifs sécuritaires, abordables et accessibles à des fins précises. En outre, permettre aux établissements d'obtenir du financement à titre de demandeurs principaux par l'entremise de programmes comme celui du Fonds pour accélérer la construction de logements réduirait les formalités administratives et expédierait les travaux visant à régler les problèmes de logement dans les collectivités de partout au pays.

Améliorer la santé mentale et le bien-être

Pour une bonne partie de la population étudiante, la pandémie a engendré des problèmes de santé mentale ou exacerbé des problèmes existants. Les universités améliorent leurs services de santé mentale et de bien-être, notamment en adoptant des modèles de soins par paliers qui répondent aux besoins particuliers de chaque personne grâce à des ressources ciblées. Toutefois, les universités nécessitent un soutien accru de la part du gouvernement pour répondre à la demande croissante de la population étudiante en matière de soins de santé mentale.

En 2021, les universités ont salué l'engagement du gouvernement visant la création d'un fonds pour l'amélioration des services de santé mentale dans les établissements postsecondaires canadiens. Deux ans plus tard, des étudiantes et étudiants universitaires directement touchés par la pandémie obtiennent néanmoins leur diplôme sans jamais avoir obtenu ce soutien additionnel. Maintenant plus que jamais, la population étudiante et les universités s'attendent à ce que le gouvernement respecte sa promesse d'accroître l'offre de services de santé mentale sur les campus.

Conclusion

Au nom de ses membres, Universités Canada remercie le Comité permanent des finances de l'occasion de prendre part aux consultations en vue du budget de 2024. Les universités canadiennes sont désireuses de collaborer avec le gouvernement à traiter les problèmes les plus pressants qui se posent aujourd'hui grâce à des investissements dans les personnes les mieux équipées pour les résoudre.

À propos d'Universités Canada

Universités Canada est la porte-parole des universités canadiennes. À titre d'organisation mutuelle au service des recteurs et des rectrices, elle offre une voix unie au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Universités Canada appuie ses établissements membres dans l'exercice de leur mission qui consiste à transformer des vies, à renforcer les collectivités et à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants du monde.